

## **STATISTIQUES SUR LES IMPORTATIONS ET LES EXPORTATIONS**

---

La mesure de l'importance des flux commerciaux entre deux pays présente certains problèmes statistiques intéressants. Chaque flux est en effet mesuré deux fois, la première, par le gouvernement du pays exportateur, et la seconde, par les agents des douanes du pays importateur. Il est rare que les deux évaluations correspondent et cela se vérifie particulièrement dans le cas du Canada et du Chili. Les raisons de ces écarts sont relativement bien connues des spécialistes du domaine.

Le lecteur a donc intérêt à prendre conscience de ces problèmes statistiques et à ne pas se laisser distraire par des écarts apparents entre des évaluations différentes. De tels écarts sont une conséquence naturelle et compréhensible de problèmes de mesure classiques.

- Les agents des douanes sont beaucoup plus rigoureux dans la cueillette de données sur les importations parce que celles-ci servent à prélever des droits. Ni le Canada ni le Chili n'imposent de droits à l'exportation. Par contre, le Canada et le Chili perçoivent tous deux des taxes à la valeur ajoutée, en plus des droits de douane, ce qui constitue des stimulants additionnels pour recueillir plus soigneusement les données sur les importations que sur les exportations.
- Les deux pays recueillent des données sur les exportations. Au Canada, on se procure celles-ci sur les formulaires « B13 » remis par les exportateurs. Dans le cas des États-Unis, le Canada utilise les données américaines sur les importations pour remplacer ses propres données sur les exportations. Les données concernant les autres grands partenaires commerciaux ont fait l'objet de projets spéciaux de conciliation à Statistique Canada. Toutefois, le Chili n'était pas par le passé un important partenaire commercial du Canada, ce qui explique qu'on ne se soit pas efforcé jusqu'à maintenant de corriger ces problèmes de mesure.
- Une grande partie des marchandises échangées entre le Canada et le Chili sont transbordées, surtout aux États-Unis. C'est probablement là la plus importante source d'erreurs statistiques. Il est également probable que les erreurs soient plus importantes pour les statistiques chiliennes que pour les chiffres canadiens. Cela tient au fait que les expéditions arrivant des États-Unis doivent être accompagnées d'un certificat d'origine de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui impose de se conformer aux règles rigoureuses sur l'origine. Les importations entrant au Chili sont frappées par le même droit de douane de 11 % et la même taxe à la valeur ajoutée de 18 %, qu'elles viennent du Canada ou des États-Unis. Les agents chiliens des douanes ne sont donc pas motivés pour indiquer avec rigueur l'origine précise d'une expédition.